AFFRANCHI PAR L'EDITEUR

5e. ANNEE, No. 50. MANITOBA. JEUDI, 24 MAI, 1876.

CONDITIONS D'ABONNEMENT AU "METIS."

Le prix pour un an est de dix chelins stg. ou deux piastres et demie, cours du Canada : on devra payer cette somme de suite en souscrivant son abonnement.

Les Ateliers du METIS ont été transportes à St. Boniface, sur l'Avenue Provencher, un peu au Nord-Est du Collège, dans la Bâtisse du Dr. Pare.

LE METIS

DIEU ET MON DROIT.

TARIF D'ANNONCES.

Première insertion, 12 cts. la ligne; et 8 cts. par ligne pour chaque insertion subséquente.

Nulle annonce ne comptera pour moins de six lignes.

Paiement exigé d'avance quand l'annonce est pour moins d'un mois.

ANNONCES A L'ANNEE.

Pour une colonne.....$100 00
" demi " 400
" un qrt. de colonne 60 00

Redige par un Comite de Redaction



LE "METIS."

Jeudi, 24 Mai, 1876.

EMIGRATION A MANITOBA.

Le *Pionnier*, de Sherbrooke, Bas Canada, dans son numéro du 5 courant reproduit l'éloquent adieu adressé par le Dr. G. Archambault dans le *Courrier Canadien*, et ajoute les lignes suivantes :

"Nous reproduisons ces lignes avec plaisir parcequ'elles sont celles d'un homme de cœur qui s'intéresse vivement à l'avenir de ses compatriotes.

"Nous les donnons à méditer à ceux de nos concitoyens canadiens-français qui auraient encore la manie de s'expatrier chez nos voisins. Elles sont assurément de nature à leur faire comprendre qu'il vaut mieux aller à Manitoba, destinée à devenir l'une des plus grandes Provinces de la Puissance, que d'aller végéter et souvent subir les atteintes de la misère aux Etats-Unis."

—

Nous lisons dans le *Travailleur* de Worcester :

Le Révd. Père Lacombe, O. M. I., vient d'écrire une lettre bien belle à l'occasion du départ du premier groupe de colons pour Manitoba. Les sentiments exprimés par le Révd. Père sont bien propres à encourager les hardis colons dans leur patriotique résolution.

Voici la lettre :

"Eglise St Pierre, Montréal,
29 avril, 1876.

"M. Chs Lalime,

"Agent d'immigration, Worcester

"Mon cher Monsieur,

"Je vois par les journaux que vous avez fixé votre départ au 5 Mai, et que le centre de ralliement est à Worcester. Je vous dis donc à vous, brave canadien, et à vos compagnons: Courage et persévérance. Que l'Ange des voyageurs vous accompagne et vous protége ! Soyez unis et portez vous secours partout et en tout. Que celui qui est plus riche donne au pauvre, que le fort soutienne le faible, et que celui qui est en santé vienne au secours du malade. Prenez garde aux petites querelles et mécontentements, assez ordinaires dans de semblables voyages. Ecoutez votre agent, votre guide. Je prierai pour vous pendant tous les jours de votre pérégrination et je supplierai le Tout-Puissant de vous faire arriver heureusement dans ce nouveau pays, où vous devez vous attendre à des épreuves. Rappelez vous que vous allez voyager pendant le beau mois de Marie. J'ose espérer que cette bonne Mère protégera votre émigration. Tous les jours de ce mois, récitez vos petites prières à cette intention. Au revoir donc, chers compatriotes et amis. Que mes plus sincères et dévoués souhaits vous accompagnent."

"ALB. LACOMBE, O. M. I."

—

Le No. du 11 mai du *Travailleur* publie ce qui suit :

"Vendredi, le 5 courant, près de 100 canadiens quittaient les états de la Nouvelle Angleterre pour aller s'établir dans les prairies de Manitoba. L'agent d'immigration, Chs. Lalime, Ecr., les accompagnait. Tous paraissait bien décidés et remplis de courage ; quelques-uns partaient avec de fortes sommes d'argent, fruit de leur économie.

"Nous avons été, en compagnie du Révd. J. B Pruneau, saluer les colons de Woonsocket et leur avons souhaité un succès proportionné à leurs généreux sentiments. A ceux qui les ont rejoints le long de la route, nous souhaitons le même succès.

"Le départ de ces braves gens nous a été un sujet de joie bien douce. Depuis quelques années nous avons prôné l'émigration vers Manitoba et le repatriement vers la Province de Québec. Le 16 avril 1875 et le 5 mai 1879, ont été l'éloquente et pacifique réponse de nos espérances aux déceptions qu'on prédisait à la réalisation de nos idées

"Le 16 avril 1875, onze canadiens abattaient les premiers arbres, sous l'empire de la loi du repatriement, dans le canton de Ditton. Que voyons-nous aujourd'hui, un an plus tard ? Ditton n'est plus connu, ce nom s'est francisé, et c'est aujourd'hui *La Patrie*. Emberton, le canton voisin, dont le premier colon, le jeune Cardinal, était mort gelé dans l'hiver de 1875, compte aujourd'hui 60 habitants et son nom est devenu français ; Emberton est aujourd'hui Chartierville. Chesham dont le premier colon est Mr. P. U. Vaillant, canadien repatrié, s'appelera avant peu Vaillantbourg.

"Le 5 mai 1876, cent des nôtres partaient pour le Manitoba. Ils iront, ces braves, porter aux canadiens français de la Rivière-Rouge et au petit peuple métis l'expression des vœux que forment les canadiens émigrés pour la prospérité de notre element national dans le Nord Ouest et de l'archidiocèse de St. Boniface. Puissent ils former un groupe puissant dans la foi, puissant dans les œuvres religieuses et nationales !

"Honneur à ceux qui ont favorisé ce mouvement, à nos confrères du Canada et des Etats Unis, qui ont agi avec conviction et patriotisme.

"Honneur à l'agent d'immigration, M. Lalime, qui n'a rien épargné pour faire réussir le mouvement et qui s'impose les fatigues d'un long voyage pour accompagner les émigrants.

"Honneur surtout au Révd. Père Lacombe, ce missionnaire dévoué qui, malade, s'est imposé la fatigue de venir lecturer, dans les principaux centres canadiens, sur les avantages qu'offre Manitoba aux agriculteurs. N'oublions pas non plus de décerner les éloges bien mérités à l'hon. Letellier de St. Just, qui a favorisé d'une manière toute spéciale le repatriement de ces colons à Manitoba. Tous ceux qui ont contribué à ce premier et manifeste succès de l'émigration vers le Nord-Ouest canadien doivent s'estimer heureux d'avoir travaillé à une œuvre patriotique et philantrophique ; car le repatriement vers Manitoba et la Province de Québec, sera utile non seulement à ces deux provinces, mais surtout aux repatriés eux mêmes, qui se créeront un avenir assuré pour eux et pour leurs enfants."

Manitoba et la Colombie.

Menacé d'un nouveau déficit et incapable de maintenir l'équilibre du budget avec nos revenus, le ministère a dû adopter une mesure radicale. Il a appliqué du haut en bas de la hiérarchie officielle, la loi du retranchement. Tous les fonctionnaires sont atteints par la crise, sans en excepter même les ministres qui ont réduit leur propre salaire.

La situation de Manitoba, a quelque analogie avec celle de la Colombie anglaise, dont les finances semblent de beaucoup plus délabrées que les nôtres. Nous voyons par le *Colonist* de Victoria que le ministère qui a succédé à celui de M. Walkem ne se montre pas très fier de sa succession : aussi, sa politique décèle-t elle une position des plus compliquées et des plus délicates. Le peuple qui n'aime guère les taxes aura désormais à solder :

1o Une taxe sur les biens meubles et immeubles d'un pour cent au maximum ;

2o. Un péage d'un centin par livre sur les marchandises transportées à Cassiar et Cariboo, sur les grands chemins ;

3o. Une taxe de cinq centins par acre sur les terres incultes ;

4o. Et enfin, une taxe scolaire de $3 par tête pour chaque adulte du sexe masculin.

Comme on le voit, les colombiens devront s'abituer au régime des impositions devenu nécessaire pour administrer le pays. Nous devons nous féliciter d'y avoir échappé jusqu'ici en dépit des extravagances qui ont signalé le règne de certains personnages heureusement disparus de notre scène politique.

Pour ne pas avoir à recourir aux expédients de la Colombie anglaise, il faudra pratiquer une stricte économie, se maintenir, en autant que possible dans les limites de nos ressources, et gagner par un sage gouvernement la confiance de ceux qui seuls pourraient nous soustraire aux embarras de l'avenir.

Une loi ignoree mais juste.

Il parait qu'en différentes parties de la Province, certains individus ne se gênent pas de s'emparer des chevaux qui paissent dans la prairie et de s'en servir sans scrupule. Ils ignorent probablement que cette pratique est non seulement une infraction du droit commun, mais qu'elle est de plus une violation flagrante d'une de nos lois locales passée en 1871, pour la protection des chevaux en pâturage. Une des clauses de cette loi se lit comme suit :

"Toute personne qui s'emparera d'un cheval appartenant à un autre, et qui sans autorité le montera et s'en servira, sera passible d'une amende n'excédant pas vingt piastres pour chaque telle offense, sans préjudice du droit de la personne lésée de se pourvoir en justice contre tout individu enfreignant les dispositions du présent Acte, et de son recours devant aucune Cour de Justice possédant la juridiction voulue."

Cette disposition a dû être mise en vigueur lundi, 15, contre un nommé James Cooper établi dans le voisinage de la Petite Pointe de Chênes. Ce Cooper étant à la recherche de ses animaux, prit le cheval de Romain de Lagimodière, fils, qu'il trouva sur son chemin, le monta et prit *le large*. Mais il fut aperçu par Henri Daignault qui avertit le propriétaire En un instant, Romain de Lagimodière, Modeste son frère, et Daigneault monterent à cheval et s'élancèrent à fond de train dans la direction où Cooper était parti. Ils le rejoignirent à environ cinq milles de l'endroit où il avait pris le cheval. Lorsqu'il les vit arriver, il laissa sa monture et prit ses jambes.

Cooper fut traduit devant la Cour de Police et sa cavalcade chevaleresque lui coûta quinze piastres ; a défaut de paiement, 30 jours de prison.

Cooper dit-on, recommande les courses à pied dans la prairie. Il prétend que les promenades à cheval, au préjudice de ses voisins, sont contraires à la santé.

Chronique du Centenaire.

OUVERTURE DE L'EXPOSITION.

L'Exposition de Philadelphie s'est ouverte le 10 courant, avec pompe et solennité. Plus de 700,000 personnes assistaient à la cérémonie, qui a eu lieu sur la terrasse située au sud du *Memorial Hall* en face de l'Edifice Principal de l'Exposition.

Le président des Etats Unis escorté sur les terrains par le gouverneur Hartrauft, de la Pennsylvanie et de New Jersey arriva vers 10 heures 30 minutes.

Voici quel était le Programme.

"Marche d'inauguration du Centenaire, par Richard Wagner, d'Allemagne.

"Prière par le Bishop Simpson.

"Hymne par John Whittier ; musique par John Payne, du Massachusetts. Accompagnement par l'orchestre et les orgues.

"Présentation de l'exposition par le président de la commission du Centenaire.

"Adresse par le président des Etats Unis.

"La déclaration que l'Exposition était ouverte fût suivie du déploiement des drapeaux, des saluts de l'artillerie, de la sonnerie des carillons et un chœur "Alleluia" d'Handel, de 800 voix, avec accompagnement par l'orgue et l'orchestre de 150 instruments."

Les commissaires étrangers, s'étaient placés dans l'Edifice Principal en face de leurs sections respectives, et le président des Etats Unis et les hôtes du jour ayant traversé l'Edifice, ils se joignirent au cortége, qui passa dans l'Edifice des Machines. Là, le président mit en mouvement le grand engin et toutes les machines qui s'y relient. Enfin, une courte réception par le président des Etats-Unis dans le Pavillon des juges termina les cérémonies officielles du jour.

—

Un citoyen de Philadelphie a acheté récemment un vieux miroir, au dos duquel il a trouvé un journal portant la date du 4 juillet 1776 et pour lequel une personne lui a offert $2.500. Une maison d'imprimerie, lui a offert $5,000 pour en publier des *fac simile*. On dit que ces deux offres ont été refusées.

—

—L'héroïne de l'année centenaire est madame Hannah Stover, de Bowdoinham, comté de Segadahoc, Maine. Elle est née, le 4 juillet 1776 à peu près à l'heure où la grosse cloche annonçait la nouvelle de la déclaration de l'Indépendance, de l'ancienne halle de Philadelphie. Aux dernières nouvelles elle était en bonne santé, et espérait pouvoir participer à la célébration du 100e anniversaire de la naissance de la nation américaine.

—

On lit dans le *Times*, de New York :

L'Exposition de l'Angleterre et celle de sa colonie du Canada sont très-belles, l'exhibition canadienne éclipse entièrement celle de la France, qui est remarquablement peu importante et assez médiocre. La pièce la plus digne d'attention est une très belle machine à laver et à tordre le linge, telle qu'on en voit dans beaucoup de nos grands hôtels.

—

Le département canadien se trouve contigu au département anglais. Il est très grand et le nombre d'articles qui y seront exposés, sera plus grand que dans n'importe quel autre département étranger, excepté, peut être, le département anglais.

Les marchandises du département canadien sont exposées dans des belles boîtes en verre de dimension uniforme, environ 10 pieds de long sur 3 de large, et 10 pieds de haut.

Les boîtes dont je viens de parler sont beaucoup admirées, et, déjà l'on a offert de les acheter en payant deux fois leur valeur.

A côté du département du Canada, se trouve celui de l'Australie.

—

...Elles sont rares, les chambres, à Philadelphie. On dit qu'à Vienne

et à Paris on exploitait tout le monde ; ici on va l'avaler tout cru ; —Madame, demandait-on à une dame américaine possédant huit chambres, combien votre chambre par semaine pour un ami ?—Un dollar par jour, répondit-elle, à partir du 1er mai.—Ce n'est pas exorbitant, répartit le touriste...Alors, Madame, cela fera $7 par semaine, pour cette petite chambre que vous me montrez ?—Un instant, répliqua-t-elle ; je dois mettre dans cette chambre autant de lits que je pourrai...Mais, mon Dieu, combien donc en allez vous mettre ?—Quatre !—Par conséquent, Madame, cela ferait $28 par semaine pour mon ami, s'il voulait avoir la chambre à lui seul ?...Un instant encore, Monsieur, je dois mettre autant de personnes que je pourrai dans chaque lit...—Mais combien ?...—Oh ! deux, trois, ou quatre s'il est possible...—A ce compte, supputai je avec terreur, mon ami payerait $112 par semaine ...Merci !—Et je cours encore, craignant qu'il n'y ait quelque nouveau supplément—Allons-y donc gaiement au Centenaire !...

Un comité spécial chargé de voir à ce que les visiteurs trouvent logement et pension dans la ville, fait rapport que les hôtels et maisons de pension pourront recevoir 98,000 visiteurs.

Les logements que l'on pourra se procurer dans les maisons privées élèvera ce chiffre 118,000

Si la chose est nécessaire, on pourra procurer des logements à 150,000. Les pensions dans les hôtels varieront de $1.50 à $5 par jour et dans les maisons particulières de $1.50 à $2.50 par jour.

On a calculé que les steamers transatlatiques ne pouvaient, pendant la période de l'Exposition de Philadelphie, transporter plus de 50,000 personnes. On s'attend que le nombre des visiteurs européens, ne s'élèvera qu'à la moitié de ce chiffre. Il s'en suit que sous ce rapport, l'Exposition aura plutôt un caractère national qu'universel.

Ce qui attirera davantage les regards des visiteurs au département allemand de l'Exposition de Philadelphie, c'est le canon prussien, le fameux Krupp. Déjà en 1867, cet instrument merveilleux avait fait l'étonnement des Français, à Paris même, qu'il devait servir à bombarder quelques années plus tard. Le Krupp sera aussi à Philadelphie. Il a traversé l'Atlantique.

Nouvelles D'Europe.

On télégraphie de Londres, Angleterre, à la date du 9 courant les nouvelles suivantes sur les troubles de Salonique et le retentissement que le massacre a eu dans toute l'Europe.

La Porte a envoyé par télégraphe la version suivante des troubles de Salonique à l'ambassadeur ottoman à Londres :

La convertie au mahométisme arriva à Salonique par chemin de fer. Les mahométans la conduisaient, suivant la coutume, à la résidence du gouverneur-général quand environ 150 personnes que le consul américain avait assemblées se jetèrent sur la jeune fille, déchirèrent son voile et son manteau, et l'entraînèrent de force dans la maison d'un chrétien.

Là-dessus les Turcs excités se portèrent chez le gouverneur pour reprendre possession de leur co-religionnaire nouvelle.

Le gouverneur apprenant que les consuls de France et d'Allemagne avaient pénétré dans la mosquée envahie par la foule, y alla pour les engager à se retirer et à calmer le peuple. Mais tous ses efforts furent inutiles.

La populace se saisit de barres de fer qu'elle enleva aux grilles, tomba sur les deux malheureux qui furent exterminés, malgré la résistance du gouverneur qui chercha à les mettre à l'abri en s'exposant lui-même.

Les troupes dispersèrent ensuite les perturbateurs.

Le gouverneur de Salonique télégraphie que l'ordre a été rétabli et que les coupables ont été mis sous arrêt.

—

Le *Standard* d'aujourd'hui annonce que 90 membres de la Chambre des Communes ont signé un mémoire adressé à Disraëli, lui demandant la libération des condamnés féniens.

Parmi les signataires se trouvent Fawcett, Marley, Plimsoll, Murdell, Osborne, Morgan et Jacob Bright.

Londres, 9.—Le correspondant du *Standard* à Berlin dit qu'on pense généralement là que l'affaire de Salonique aura des conséquences fatales pour la Turquie. L'intervention des puissances européennes pour la protection des chrétiens est considérée maintenant comme inévitable, parce qu'il est évident que la Porte est impuissante à les protéger contre les excès du fanatisme.

Paris, 9.—Le *Pays* annonce que les frégates cuirassées et un vaisseau rapide ont mis à la voile pour Salonique.

—

Rome, 9.—Le ministre de la marine a donné ordre à deux vaisseaux de guerre de se rendre immédiatement à Salonique.

—

Londres, 9.—Une dépêche de Paris au *Times* dit que les récits de l'autrage de Salonique reçus ici représentent que les consuls français et allemand furent trainés des rues dans la mosquée, et là passés au fil de l'épée.

Le gouverneur n'arriva à la mosquée qu'après que le double meurtre eut été consommé.

—

Londres 9.—Un télégramme de Berlin dit que la corvette allemande *Meduse* a reçu ordre de quitter Messine pour Salonique sans délai.

Des vaisseaux de guerre de la Russie, de l'Autriche et de l'Angleterre ont également reçu le même ordre.

—

Londres, 9.—Une dépêche spéciale d'Athènes au *Times* rapporte que l'insurrection Bulgare près Philippolis menace de devenir sérieuse.

La Porte est grandement alarmée, et expédie toutes les forces disponibles par les convois de jour et de nuit sur le chemin de fer d'Adrianople.

Le nombre des insurgés augmente de 1,000 à 10,000.

La Porte a informé les puissances étrangères qu'elle a résolu d'élever à 20 pour cent les droits sur les importations.

—

Londres, 9.—Une dépêche de Berlin annonce que la réorganisation de la cavalerie autrichienne a été ordonnée. Cette force est élevée à 60,000 hommes sans compter la Landwher.

—

Londres, 9.—Le correspondant parisien du *Times* dit que le projet d'une conférence diplomatique générale sur les affaires de la Turquie commence à être sérieusement agité.

Une dépêche de Vienne au *Daily News* rapporte que l'ambassadeur turc à Berlin a reçu instructions de consentir à une commission mixte étrangère de surveillance pour la Bosnie.

—

Rome, 9.—Signor Malegari, ministre des affaires étrangères, a informé la Chambre des députés aujourd'hui que le consul italien à Salonique avait supplié les troupes turques de dissiper l'émeute, mais qu'elles refusèrent de marcher.

—

Londres, 9.—Une dépêche de Berlin à la *Pall Mall Gazette*, dit que l'Allemagne a accepté l'offre de la Porte de donner satisfaction pour l'outrage de Salonique, à condition que les promesses soient mises immédiatement à effet.

La prochaine conférence entre le prince Gortshakoff, le comte Andrassy et le prince Bismark se tiendra à la résidence officielle de ce dernier.

—

Londres, 11—Le Prince de Galles est arrivé en cette ville au milieu de l'enthousiasme général.

—

Constantinople, 11—Le sultan a destitué le grand vizir, et appelé à Constantinopole Hussim Anni Pacha qui est considéré comme le chef du parti de la guerre, et qui, d'après la rumeur, sera nommé grand vizir ou généralissime des armées ottomanes.

—

Paris, 11—Le *Times* dit qu'aucune arrestation n'a encore été faite à Salonique, et que les cadavres des victimes restaient sans sépulture.

—

Paris, 11—Des nouvelles privées de Berlin n'indiquent aucune intention d'adopter une intervention armée en Turquie pour le moment. L'Autriche désire transformer la présente conférence des puissances du Nord en une conférence européenne.

—

Londres, 11—Le *Daily Telegraph*, dans un article de la rédaction dit ceci : Si nous ne sommes pas dans l'erreur, l'ambassadeur d'Angleterre à Constantinople a informé le gouvernement que la situation est critique. Une violente explosion, dont les Chrétiens deviendraient les victimes, peut arriver d'un moment à l'autre en Turquie et même à Constantinople. En conséquence, nous ne serions pas surpris que l'escadre anglaise de la Méditerranée recevrait ordre de se rendre immédiatement dans la Baie Berekir, à l'embouchure de l'Hellespont, comme à la veille de la guerre Crimée."

NOUVELLES DU CANADA.

Le 27 du courant, il y aura réunion des évêques de la province de Québec pour différentes affaires et principalement celles concernant l'instruction publique.

Le 30, leurs Grandeurs se rendront à Rimouski pour la bénédiction du nouveau séminaire.

—

C'est avec plaisir que nous apprenons que J. F. Gaudet, Ecr, de cette cité a été nommé Ingénieur en Chef du Chemin de Fer des Piles, et MM. Charles Dugué et James Bradley, inspecteurs des ouvrages de maçonnerie.—*Constitutionnel* des Trois Rivières.

—

Rigaud, 8.

Un grand désastre a été causé par l'eau dans la paroisse de Rigaud, samedi après midi. Les deux digues du moulin McDonell, dans le rang de Ste. Madeleine se sont rompues. Le principal réservoir, situé sur la montagne, couvrait une étendue considérable de terrain en superficie, et contenait une profondeur de seize pieds d'eau. La digue de ce réservoir se rompit. L'eau emporta dans son cours l'autre digue plus petite ainsi que les ponts, plusieurs étables renfermant des animaux, écuries, laiteries, fours et toutes les clôtures sur un parcours de neuf milles.

Des cailloux du poids de plus de deux tonnes ont été entrainés à plusieurs arpents, des arbres ont été déracinés et emportés. Des débris de maisons ont été retrouvés à plus de dix milles de distance. Des champs ensemencés ont été recouverts de trois et quatre pieds de sable.

La rivière à la Graisse dans laquelle cette eau s'est écoulée, est montée de cinq pieds dans l'espace de quelques instants, ce qui a facilité la descente de billots et du bois carré amoncelés dans le rapide du village.

Les pertes ne sont pas encore connues, mais sont évaluées à plusieurs mille piastres.

Le Conseil s'assemble mercredi afin d'aviser au moyen de venir en aide aux habitants pour reconstruire les ponts et refaire les chemins. Les fossés sont tous remplis de sable.

—

Le *Druid* vapeur du gouvernement est sorti de ses quartiers d'hiver le 8 à Québec, et a pris des provisions et fournitures pour les phares dans le bas du fleuve

Dans les campagnes environnantes la neige disparait très lentement, et les cultivateurs désespèrent d'une bonne récolte.

Dans Charlevoix et l'Islet, la neige est encore fort épaisse, et même dans les environs de la ville, il n'y a pas d'apparence qu'on puisse labourer les jours prochains.

Les animaux crèvent à cause de la rareté du fourrage, et le foin se vend aujourd'hui à $18 et $20 par cent bottes.

—

On lit dans les dépêches d'Ottawa du 9 :

On dit que les *booms* à Quio se sont rompus une seconde fois et que 10,000 billots ont été emportés par le courant. En quelques endroits la rivière est couverte de billots à la dérive.

Les chantiers de M. Booth sont inondés, mais on ne constate aucun dommage jusqu'à présent. Les commerçants de bois craignent de voir la crue des eaux augmenter de deux pieds la semaine prochaine ; dans ce cas les dommages seront considérables.

Les eaux de l'Ottawa sont plus hautes maintenant qu'elles ne l'ont été depuis grand nombre d'années, et elles montent encore. Toutes les terres basses sont inondées.

Les moulins ont été obligés de suspendre leurs opérations à cause de l'inondation.

Le village de la Pointe Gatineau est inondé, et on entretient des craintes pour la conservation des bâtisses.

Six logements appartenant à la corporation du Collège St Joseph d'Ottawa ont été détruits lundi soir à Hull par le feu. Les occupants ont perdu tous leurs effets.

—

Le quatrième volume du recensement de 1871, sera publié dans quelques jours. Il contient les statistiques du mouvement de la population, depuis l'établissement de la colonie jusqu'en 1871.

—

Grand nombre d'ouvriers partent tous les jours pour les chantiers.

—

La vente des bancs de l'église St. Patrice qui a eu lieu le 7, a produit une somme de $3,000.

—

Le ministre de la justice a accepté la résignation du juge Lafontaine. Son successeur n'est pas encore mentionné, bien qu'on s'attende que la position sera offerte à M. Taschereau, député fédéral.

—

Lord Dufferin, sa famille et sa suite doivent partir sous peu pour Québec. Les plans de Son Excellence pour l'amélioration et l'embellissement de la ville ont été soumis au gouvernement.

Association St. Jean-Baptiste de Manitoba.

A la dernière réunion des membres de cette société, les messieurs suivants ont été élus officiers pour l'année courante.

PRÉSIDENT : A. A. C. LaRivière,
1er. Vice Président : Maxime Lépine, M. P. P.,
2nd Vice Président : Elie Tassé,
Secrétaire Correspondant : D. Biband,
Secrétaire Archiviste : R. Sicotte,
Bibliothécaire : J. C. S. Royal,
Trésorier : Félix Trudel,
Médecin : Dr. J. Desjardins,
Chapelain : Rév. George Dugast,

Commissaires Ordonnateurs :

MM. N. D Gagnier, C. Muloin, Geo. Couture, J. C. Laverdière, Israël Gibeault, Philias Codère, Félix Gentes, G. Desautels et Joseph Coutu.

Bureau de Direction :

L'Hon. Joseph Dubuc, l'Hon. Joseph Royal, l'Hon. M. A. Girard, MM. George Roy, François Gingras, O. Mouchamp, P. H. Prince, C. W. Radiger, A. H. Bertrand, Joseph Forget, Roger Goulet, C. Prud'homme, Hercule Houde, J. E. Tétu, Roger Marion, Louis Lévreault, André Bérard, Antoine Gauvin, Elie Beisebois, A. Gauthier, Pierre Léveillé, Octave Allard et J. B. Lessard.

Des remerciments furent votés aux officiers sortant de charge.

Vraie copie,
R. SICOTTE,
Secrétaire Archiviste.

NOUVELLES LOCALES.

— Demain fête d'obligation, L'Ascension

— Le télégraphe ne fonctionnait pas ni samedi, ni dimanche

— La campagne est vraiment magnifique à voir, et tout vient admirablement.

— Il y a eu l'élection des officiers de la St. Jean-Baptiste, dimanche dernier. On espère faire une belle fête.

— L'Hon. M. Davis est de retour de Bismark où il a quitté son frère en pleine convalescence.

— Il est passé au delà de 60 voitures, lundi soir, à St. Boniface, en route pour la Pointe de Chênes ou le Lac des Bois.

— M. Laird, Ministre de l'Intérieur, doit arriver ici en juin prochain ; il s'en va négocier des traités dans l'ouest avec les sauvages

— M. P. H. Prince, de St. Boniface part aujourd'hui, dit-on, pour aller au devant de nos immigrés canadiens, à Pembina où il se joindra à M. J. E. Tétu, agent d'Immigration.

— L'argent américain ne vaut en Canada que 2 cts. pour les pièces de

—4 cts. celles de 5 : 8 cts. celles de 10 ; 16 cts. celles de 20 ; 20 cts. celles 25 ; 40 cts. celles de 50 ; et 80 cts. la piastre américaine.

— Le Rév. P. Petitot s'attend à partir d'un jour à l'autre pour ses froides et lointaines missions L'héroïque et savant missionnaire est accompagné d'un frère scolastique oblat, Fr. Lecompte.

— Le temps de la chasse aux oies sauvages achève demain. Il en est ainsi, non de par la loi des hommess, mais de par la loi de la nature. Il y a eu peu de chasseurs heureux, cette année, dit-on.

— Les bords de la Rivière-Rouge du côté de la ville sont garnis de Barges américains chargés de produits ; farine de $2.25 à $3.00 ; son $1.25 à $1.50 ; avoine 75 cts ; patates 75 à 80 cts.

— M. Sutherland, l'entrepreneur du gouvernement à la Rivière Bataille, engage en ce moment des ouvriers pour ce poste. On dit que deux ou trois de nos menuisiers de St. Boniface se sont engagés. Bon voyage !

— M. Marcouillier, neveu de M. Lessard, est arrivé la semaine dernière du Fort Pelly. Aidé de quelques autres, il a bâti une embarcation et a descendu l'Assiniboine depuis cet endroit jusqu'ici. Le trajet à la dérive a duré dix-huit jours. M. Marcouillier a dû parcourir environ 600 milles.

— *L'Emerson Review*, journal infâme, vient de reparaître à Pembina. Il est rempli d'insult contre les membres du gouvernement local, et surtout contre l'Hon. M J. McKay qu'il appelle *Massacre Jim*. Les autorités postales devraient arrêter à la frontière une pareille feuille.

— Il a fait un temps superbe lundi et mardi ; vendredi dernier un orage épouvantable de pluie et de tonnerre a fondu sur quelques paroisses Le tonnerre est tombé en trois endroits à Winnipeg, entr'autres sur la maison de M. Alex Begg, Auditeur de la Province Personne n'a été blessé.

— Le traversier McLean a commencé lundi à travailler à faire la côte de la traverse au pied de l'avenue Provencher. Aussitôt les travaux terminés, la traverse s'établira entre la susdite avenue et le grand chemin de l'ouest de la Province qui vient aboutir vis-à-vis.

— L'argent est si rare que les marchands ne peuvent pas retirer leurs marchandises des entrepôts, faute de moyens de payer le fret. On dit que les vastes hangards de la Cie Kittson regorgent de marchandises, et qu'on ne sait plus où les mettre. Ceci ne s'est jamais vu jusqu'à ce jour.

— Notre ami, M. Fr. Gingras, marchand de Winnipeg, qui était parti en février pour les prairies de l'ouest, dans les intérêts de son commerce, est revenu la semaine dernière. Son voyage a été heureux. La chasse a été très-fructueuse ; mais les marchandises se vendent à presqu'aussi bon marché qu'ici, et les fourrures aussi cher.

— On annonce la mort subite du jeune J. S. Ramsay, ci-devant Trésorier de la Cité de Winnipeg, et que l'on avait si ignominieusement destitué de sa charge quelques jours auparavant. Aujourd'hui, les journaux de la susdite ville font la panégyrique du pauvre jeune homme qui n'avait hier pas un seul défenseur, sauf M. Cornish.

— M. Louis Couture nous prie d'annoncer qu'il pourra fournir aux amateurs durant la période de l'Exposition de Philadelphie, une superbe revue américaine, donnant l'historique des principaux événements qui se seront déroulés depuis l'Indépendance, et reproduisant par de superbes gravures les merveilles du centenaire. Cet ouvrage sort du vaste établissement de Frank Leslie qui a confié son agence à M Couture pour toutes ses autres publications. M. Couture offre en prime de très beau chromos.

— Le département des sauvages à Winnipeg annonce *dans un seul journal anglais* ses soumissions de provisions pour les sauvages et de fret M. Laird commet là une injustice envers tout le monde. Néanmoins, pour l'avantage de nos lecteurs leurs dirons que le département ici recevra des soumissions pour fret. entre Winnipeg et Pembina, St. Pierre, la Riv. Blanche, le Fort Alexandre, le Portage Lapairie, le Lac Manitoba, le Fort Ellice ou Riv. Castor, le Fort Pelly, le Lac Plat, Qu'Appelle, la Montagne de Tondre, la Riv. Bataille et le fort Carlton ou la Montée. Prix par 100 lbes ; soumissions reçues jusqu'au 6 de juin à midi.

— De bonne heure ce matin, les échos du canon annonçaient aux loyaux sujets de Sa Majesté que les rejouissances de la Fête de la Reine allaient commencer. Durant la journée il y a eu musique, courses de tout genre, jeu de crosse, et revue militaire. Nous apprenons que dans plusieurs parties de la Province la fête a été joiyeusement chômée. Aussi au Portage la Prairie et à la future cité de Selkirk le programme était excellent. A ce dernier surtout l'on s'est fort amusé d'une course de bœufs. En général, on ne reconnait à ces quadrupèdes que peu d'aptitudes pour le turf. Mais il parait que ce n'est là qu'une erreur populaire, accréditée par le préjugé. Dans l'ordre du sport, les bœufs occuperont désormais un rang distingué.

— La réserve Mennonite à l'Est de la Rivière Rouge comprend huit townships dans lesquels on a établi 31 villages ou *borg* : chaque village contient de six à douze maisons ; population totale 414 familles.

Les townships sont le 7e rang 6, 5 et 4 est ; le 6e, rangs 6 et 5 est ; le 4e rang 6 est. Voici les noms des *borg* : Grosmeide, Kronsthal, Postwall, Osterwick, Steinback, Schœnfeld, Rosengard, Friedrichstal, Blumenstein, Schœubery, Schœnan, Rosenfeld, Bluwenteld, Grumfeld, Scaenmiese, Steinreish, Hochstadt, Bergfeld, Gnadenfeld, Schœuser, Hochfeld, Blumenhof, Chortity, Blumenort, Vannenan, Bergthal, Schœuthal, Blumengart, Rosenthal, Scœnmiese, Ebenfeld.

Les mennonites ont, dit on 5,600 acres en culture, et fait une semence de 5,000 minots de grain et 3,200 minots de patates. Leurs troupeaux consistent en 1,160 bêtes à cornes, 65 chevaux, 22 moutons et des volailles en quantité.

Le Role du Clerge dans la Politique.

La tyrannie du radicalisme s'affirme chaque jour davantage. Par tous ses organes, nous avons vu qu'il manifeste clairement le dessein de mettre, pour ainsi dire, le clergé hors la loi ; même il élève la prétention d'interdire aux évêques jusqu'au droit de proclamer les doctrines catholiques, par cette raison que le programme politique des radicaux étant un programme avant tout anticlérical, le combattre en chaire c'est évidemment faire de la politique. Dans cette voie l'on peut entrevoir qu'en faisant un pas de plus, bientôt il nous sera interdit aussi bien de prononcer ou d'invoquer le nom de Dieu, puisque les politiques qui se flattent d'être bientôt les maîtres ont rayé ce mot de leurs programmes comme étant un obstacle à l'évolution complète de la démocracie.

Ces prétentions, les radicaux ont-ils vraiment la pensée que les évêques, le clergé et les catholiques puissent jamais les subir ou s'y soumettre ? En tout cas, ils doivent perdre cette espoir, et c'est ce que leur fait entendre en une allocution vigoureuse, que nous tenons à reproduire, un prêtre amené récemment à traiter ce sujet de l'immixtion du clergé dans la politique Disons que cette allocution n'était point sans objet. On se rappelle avec quel fracas M. Gambetta, dans son voyage à Lille, avait proclamé la nécessité de faire disparaitre la loi sur l'enseignement supérieur. Il avait profité de la circonstance pour s'attaquer en outre aux idées religieuses, car, tout en professant à l'occasion le plus grand respect—en paroles—pour la religion, l'ex dictateur ne cesse de tourner contre elle et d'exciter les passions de ceux qu'il endoctrine.

Or, quelque temps après, le cardinal archevêque de Cambrai, s'adressant au peuple de son diocèse pour lui recommander une participation aux *prières publiques* votées par la dernière Assemblée, avertissait en même temps les fidèles de se tenir en garde contre les doctrines perverses. Ces doctrines, il les flétrissait au nom du droit que possède tout évêque, et du devoir qui lui incombe comme gardien de la foi. C'en fut assez pour soulever dans la presse impie un débordement de calomnies et de fureurs. Cette intervention doctrinale de l'éminent cardinal apparaissait comme une entreprise audacieuse, dont ces journaux réclamaient la répression ; en attendant ils en faisaient un nouveau prétexte pour ameuter contre l'Eglise l'opinion révolutionnaire.

C'est dans ces circonstances que M. le doyen de Saint Jacques, à Douai, prenant enfin corps à corps cette objection de la libre pensée, trop souvent acceptée même par des catholiques, en a fait justice avec une vigueur que doublait encore sa légitime indignation. Nous nous faisons un devoir de reproduire cette éloquente allocution. Elle apprendra peut être aux radicaux ce qu'ils désirent tant savoir au sujet du rôle que s'attribue le clergé dans la politique.

AUGUSTE ROUSSEL.

"Certes, si jamais voix fut autorisée à se faire entendre, en ce triste temps où le premier s'arroge, dans un journal ou dans un club, le droit de régenter l'opinion, c'est assurément la voix du premier pasteur du diocèse, du prince de l'Eglise, de qui l'élévation d'esprit, la fermeté de jugement, la rectitude des vues, la longue expérience, la charité, le calme et la circonspection sont appréciés du monde catholique tout entier, témoin l'éclatant hommage que lui décernèrent, au concile du Vatican, ses frères dans l'épiscopat, en le nommant membre de la congrégation *De Fide*.

" Eh bien, c'est ce vénéré cardinal lui même qui, sous l'inspiration de sa conscience et pour obéir au plus impérieux devoir de sa charge, vient de flétrir avec une éloquence indignée les théories anti religieuses—deux choses corrélatives, du reste,—préconisées dernièrement à Lille dans une grande réunion populaire.

" Il fallait s'attendre à ce que les coryphées et les apôtres des doctrines stigmatisées par la parole vengeresse de notre archevêque, vissent de mauvais œil son intervention dans une affaire qui le concerne pourtant au premier chef. C'est ce qui est arrivé ; et leur dépit de se voir démasqués dans leurs desseins, entravés dans leur œuvre, s'est traduit en de grossières invectives dont les éclaboussures ont rejailli jusqu'au sein de cette ville. Toutefois, je n'aurais même pas songé à soustraire ces insanités au dédaigneux silence qui leur convient, si je n'avais entendu formuler à leur occasion, sur des lèvres faites pour un meilleur langage, une idée d'origine révolutionnaire, idée fausse par conséquent, du moins dans sa généralité, mais qui tend de plus en plus à s'ériger en axiome : la voici : " *Le clergé a tort de s'immiscer dans la politique.*"

" Vous allez voir que ceux qui parlent ainsi ou bien sont dupes d'un malentendu que les intéressés n'ont garde d'éclaircir, ou bien se payent gratuitement de mots qu'ils répètent sans les comprendre.

" Dupes d'un malentendu, ai-je dit d'abord. Eh ! sans doute : car si l'on veut indiquer par là que le clergé doit rester étranger à certaines spécialités essentiellement laïques de l'administration d'un Etat, par exemple aux combinaisons financières, à l'organisation des travaux publics, à la confection des traités de commerce et surtout à l'art de la guerre, c'est parler pour ne rien dire; et, tout en remerciant nos charitables donneurs d'avis, je les prierai de croire que l'Eglise, qui est infaillible, sait mieux qu'eux à quoi s'en tenir sur ce qui est, oui ou non, de son domaine, et se chargera fort bien toute seule de la police chez elle. Mais la politique ne consiste pas seulement en ces specialités ; elle embrasse un champ bien autrement vaste que celui que je viens de circonscrire ; en d'autres termes, il existe une infinité de questions sociales dont la solution interesse à un dégré quelconque la morale et la justice, et, par conséquent, les gardiens nés de ces deux vertus et de toutes les autres ; or, prétendre que nous n'avons absolument rien à voir en tout cela, sous prétexte d'une incompatibilité radicale de notre ministère avec la politique, je dis que c'est débiter un non-sens et faire le jeu de nos adversaires, en transformant en épouvantail ce qui n'est qu'un vain mot

" Qu'est ce, en effet, que la politique ? N'est ce pas l'art de bien gouverner un peuple, c'est-à dire de le conduire à toute la prospérité temporelle dont il est capable en ce monde, et au bonheur éternel qui lui est destiné dans l'autre; car remarquez bien qu'un peuple n'est qu'une agglomération plus ou moins considérable d'individus ayant des droits sans doute, mais ayant surtout des devoirs? Or, cette sage direction d'un peuple est impossible sans la réligion, parce que en dehors d'elle, on ne trouve ni équité dans les lois, ni frein dans l'exercise du pouvoir, ni sûreté dans les fonctionnaires, ni subordination dans les sujets : d'où il suit que plus notre ministère aura de latitude pour faire pénétrer plus profondément l'esprit de Dieu dans les codes, dans les institutions, dans les administrateurs et dans les administrés, plus la politique sera bonne et plus le peuple sera heureux. C'est évident.

" Donc le clergé *peut*, à bien meilleur titre que n'importe quelle corporation séculière, aborder bien des sujets politiques, pourvu qu'il tienne les secours de son ministère à la disposition de tous les fidèles, sans distinction de partis, saint Paul demandant qu'on soit *tout à tous* mais non pas *tout à tout*. Il le *peut*, dis-je, parce que le caractère sacré dont ses membres sont revêtus ne les dépouille ni de leur qualité ni de leurs droits de citoyens. Il le *peut* parce que ses longues et sérieuses études, vivifiées encore par la grâce divine, lui assurent la compétence, requise pour traiter utilement les problèmes sociaux. Il le *peut* parce que pris en masse, il offre à coup sûr plus de garanties d'impartialité, de droiture, de désinteressement et de moralité que ses ennemis Il le *peut* enfin parce qu'il a donné déjà sous ce rapport la mesure de son savoir faire en formant " comme une ruche", selon le mot si vrai de l'historien protestant Gibbon, " ce beau royaume de France" maintenant si déchu de son antique gloire.

"Il le *peut*, et j'ajoute qu'il le *doit*, pour remplir l'obligation par lui contractée de défendre au péril de ses jours les droits inamissibles de Jésus Christ, souverain social du monde, et de préserver les fidèles des séductions du mensonge. Et si c'est un devoir pour de simples pasteurs des âmes, tels que nous, à plus forte raison en est ce un pour les évêques, successeurs de ces apôtres intrépides divinement chargés d'enseigner toute vérité aux peuples, *Docete omnes gentes*, et qui répondaient fièrement aux chefs de la synagogue " Jugez vous mêmes s'il est juste de vous obéir plutôt qu'à Dieu ; nous ne pouvons pas nous taire." *Non possumus non loqui* (Act. IV, 19 et 20).

" Oh ! je sais bien que pour amoindrir et annihiler, si c'était possible, une influence d'autant plus gênante qu'on n'espère la corrompre, on ne reculera devant aucune extrémité. Déjà même éclatent les menaces ; mais qu'importe ? " Considérez-les, Seigneur, et donnez nous la grâce de prêcher votre parole avec une entière liberté :" *Et nunc, Domine, respice in minas eorum, et da servis tuis cum omni fiducia loqui verbum tuum.* (Act. IV. 29)

" Qu'importe même si l'on joint l'effet à la menace ? Dix huit siècles de persécutions nous ont aguerris contre tous les genres d'adversaires et d'épreuves, de bourreaux et de supplices. Dieu aidant, nous aussi nous combattrons jusqu'à la mort pour la cause catholique ou *cléricale* comme on voudra, cause trop souvent méconnue, trahie, sacrifiée au tribunal des hommes, mais impérdable et triomphante au tribunal de Dieu."

(*Univers* du 1er avril.)

NOUVELLES DES ETATS-UNIS.

Le traité d'extradition qui a existé depuis plus de trente ans entre l'Angleterre et les Etats Unis, pour la reddition de certains criminels, se réfugiant dans l'un ou l'autre pays, menace de prendre fin. La raison qui amènerait la déchéance de ce

pacte international serait le refus par l'Angleterre de livrer aux Etats-Unis un criminel fugitif, Winslow, qui a commis un faux à Boston, et s'est sauvé en Angleterre l'automne dernier. L'Angleterre refuse de livrer le fugitif à moins que les Etats-Unis ne s'engagent à ne faire le procès à Winslow que pour le crime de faux.

De leur côté, les américains refusent de prendre cet engagement.

—

On écrit d'Omaha le 4 :—Des personnes arrivant des "Black Hills," disent que les vivres sont excessivement rares et se vendent à un prix énorme.

Le 10 avril dernier un détachement d'indiens a enlevé trente chevaux aux portes de Custar City.

—

Le 3 mai, la ligue antichinoise et le club de la réforme à San Francisco, ont eu des assemblées auxquelles ils ont adopté des résolutions, demandant la destruction des quartiers chinois à Antioche et à San Francisco, si le gouvernement ne prenait pas des mesures pour arrêter l'émigration venant de Chine.

Les esprits sont vivement excités, et si le gouvernement n'agit pas promptement il se produira inévitablement avant peu des désordres considérables.

—

Le Bureau de Santé de New York vient de frapper un coup qui devra servir de leçon à tous les vendeurs de lait en général, et à ceux de New York en particulier. Un individu nommé Patrick Cox, qui fournissait du lait à un grand nombre de familles, ayant été convaincu de falsification systématique du liquide nutritif, a été traduit par le Bureau de Santé devant une cour de première instance, qui le condamna tout simplement au pénitencier, comme coupable d'attentat à la santé publique. L'industriel en appela de ce jugement à la Cour Suprême de New York, mais inutilement, car cette Cour vient de confirmer la première sentence, et Cox a été en conséquence réinstallé au pénitencier où il pourra refléchir à l'aise sur les inconvénients de cette industrie, si cultivée dans les grandes villes.

Les journaux de New York approuvent la sentence qui peut paraitre sévère. Le système dont on se plaignait à New York, n'est pas moins en honneur ailleurs. Cet exemple devra être un avertissement pour les marchands de lait qui pratiquent ce système. Il suffirait de loger une plainte contre quelques-uns de ces empoisonneurs publics pour effrayer et convertir tous les autres. Tant pis pour celui ou ceux qui, comme l'infortuné Cox, seraient désignés pour servir d'exemple aux autres.

—

On lit dans le *Réveil* de Woonsocket, le 9 du courant :

Dimanche, il y eut une touchante et imposante cérémonie à Pawtucket, dont la Religion Catholique semble, elle seule, posséder le secret. Il s'agissait de la dédicace de la nouvelle église du Sacré Cœur qui vient d'être terminée. La dédicace fut faite par Mgr. Hendricken, Evêque de Providence. La foule était immense et l'édifice ne pût recevoir les fidèles qui se pressaient aux abords du Temple. Un nombreux clergé assistait à la bénédiction. Au nombre des pasteurs Canadiens présents à la cérémonie, on remarquait les Rvds. L. Bouland, de Central Falls, D'Auray et James L. Smith, pasteurs de la congrégation canadienne de Woonsocket. Les riches décorations du nouveau Temple présentaient le plus magnifique coup d'œil. La musique fut excellente ainsi que le chant, ce qui fait beaucoup d'honneur à M. le Professeur O. Demers et sa Dame. L'orgue était présidé par M. Ornam L. Patt, de Providence. Le sermon de circonstance fut prononcé par le Rvd. B. A. Maguire.

—

Une bâtisse contenant une grande quantité de dynamie, matière inflammable a fait explosion le 6 mai dans la nuit, sur les bords de l'Hudson, à Jersey City. Cette terrible explosion ébranla toutes les habitations à plusieurs milles de distance, et au-delà de 5 000 bâtisses ont été plus ou moins endommagées par la détonation. Aucune perte de vie. A New Jersey et Hoboken, les pertes s'élèvent à $370,000.

—

Naissance.

A St. Charles, le 12 du courant, Madame J. Taillefer, un fils.

Mis en Fourriere.

Un étalon d'environ deux ans, sous poil blanc, et ayant deux taches rouges sur les épaules, les deux pattes de devant et celle de gauche de derrière noires jusqu'aux genoux, les oreilles rouges, la crinière grisâtre, les yeux blancs, et nulle trace d'étampe.

Le propriétaire est tenu de venir le réclamer et payer les frais.

P. THIBERT,
Gardien d'Enclos.

St. Fr.-Xavier Ouest, 7 Mai, 1876. 2f

Impounded.

A Stallion, about two years old, white, with two red spots on the shoulders ; the two fore legs and the left hind one are black to the knees, the ears red ; the mane grey ; the eyes white, and no visible mark of any stamp.

The owner is requested to claim the above, prove property and pay the costs.

P. THIBERT,
Pound keeper.

St. Fr.-Xavier West, 7th May, 1876.

Dissolution de Societe.

La Société Professionnelle existant depuis 1871 entre MM. ROYAL et DUBUC, est dissoute depuis le 1er courant. Toutes les dettes dues à la Société devront être payées à M. J. DUBUC.

JOSEPH ROYAL.
JOSEPH DUBUC.

Winnipeg, 8 Mai, 1876. 2f

LOTERIE AU PROFIT

DES

RR. SS. Grises de Montreal.

OBJETS DE LA LOTERIE.

1.—Un emplacement à St. Boniface, rue Grandin, No. 314......	$300 00
2.—Un emplacement, près du Village de Chateauguay, sud-est de la rivière, 45 p. x 120 p. avec une maison en pierre, bonne résidence, valeur.........	$1200 00
3.—6 lots de terrain, à la Côte St. Antoine, (rue St. Olivier) estimes, chacun à $550..............	3300 00
4.—5 lots de terrain à la Pointe St. Charles (rue de la Congregation) estimes, chacun à $450..	2250 00
5.—Une belle Harpe, à double action richement doree, valeur..	400 00
6.—Un très-beau bracelet en or, avec diamant, valeur............	100 00
7.—Un tableau sur toile, "Ecce Homo," par Carlo Dolci, peintre italien	100 00
8.—Un bon cheval de trait, valeur	100 00
9.—2 lots de $60 chaque (1 pendule de cheminée ornamentee et une montre en or), valeur...	120 00
10.—7 lots de $30 à $50 chaque, (1 statue en bronze, une voiture d hiver, un châle en dentelle, et divers objets d'art val.	280 00
11.—10 lots de $20 à $30 chaque, divers objets......	250 00
12.—20 lots de $15 à $20 chaque, divers objets.........	350 00
13.—30 lots de $10 à $15 chaque, divers objets..,....———	375 00
14.—40 lots de $6 à $10 chaque, divers objets.....................	320 00
15.—50 lots de $4 à $6 chaque, divers objets.....	250 00
16.—75 lots de $3 chaque, divers objets.........	225 00
17.—150 lots de $2 chaque, divers objets.........	300 00
18.—25 lots de $1 chaque, divers objets.........	200 00
601 lots Valeur totale des lots	$10,120 00

100,000 BILLETS.

President Honoraire.—SON HONNEUR LE DR. HINGSTON, Maire de Montreal.

Secretaire.—RÉV. M. BONNISSANT, P. S. S. S'adresser à M. le Secretaire de l'Archevêché de St. Boniface

Winnipeg, 23 Mars, 1876. 3mL56



AVIS.

LES personnes en comptes avec le Gouvernement Provincial sont par le présent notifiées qu'à partir de cette date, on exigera ces comptes en double avec l'indication du service ou Département pour lequel l'ordre a été donné.

Les pièces justifiant de l'exécution de l'ouvrage ou de la livraison des effets, de même que la requisition ou l'ordre devront accompagner les comptes.

Les personnes en compte courant avec le Gouvernement devront rendre leurs comptes tous les mois.

ALEXANDER BEGG,
Auditeur.

Bureau de l'Auditeur, Hôtel du Gouvernement, 1er Mai, 1876. } jn-e L58